

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identifiant du produit**

Identification de la substance ou de la préparation :

Nom: SODIUM HYDROXYDE TECHNIQUE MICRO PERLES

Identification de la société/entreprise :

Raison Sociale: GROSSERON SAS

Adresse: 37, bd François Mitterrand BP70395 44819 Saint-Herblain

Téléphone: 02.40.92.07.09. Fax: 02.40.92.07.10.

www.grosseron.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : 0800.07.42.28.

Société/Organisme: INRS - Tél : 01.45.42.59.59.

Autres numéros de téléphone d'appel d'urgence :

Utilisation de la substance/préparation :

Synonymes et Autres noms : SOUDE CAUSTIQUE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

: A ce jour, nous n'avons pas d'informations relatives aux usages identifiés.

Restrictions d'emploi recommandées

: A ce jour, nous ne disposons pas d'informations relatives à des restrictions d'usages.

2. Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Classe de danger Catégorie de danger Organes cibles Mentions de danger

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Catégorie 1A H314

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16.

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Symbole de danger / Catégorie de danger Phrases de risque

Corrosif (C) R35

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

Effets néfastes les plus importants

Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.

Pas de données supplémentaires disponibles.

Dangers physicochimiques

: Se référer à la section 9 pour les informations physico chimiques. Pas de données supplémentaires disponibles.

Effets potentiels sur : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement Pas de données supplémentaires disponibles.

2.2. Éléments d'étiquetage**Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008**

Symboles de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

Prévention : P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillard/ vapeurs/ aérosols.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention : P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES

YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Rincer la peau à l'eau/ se doucher.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

• hydroxyde de sodium

2.3. Autres dangers

Pas d'autre information disponible.

3. Composition/informations sur les composants**3.1. Substances**

Nom Chimique Numéro d'identification Concentration [%]

Hydroxyde de sodium No.-Index: 011-002-00-6

No.-CAS: 1310-73-2

No.-CE : 215-185-5

No. D'enregistrement : 01-2119457892-27-xxxx

<= 100

4. Premiers secours**4.1 Description des premiers secours**

Conseils généraux : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

En cas d'inhalation : En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Appeler immédiatement un médecin.

En cas de contact avec la peau

: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.

En cas de contact avec les yeux

: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Aller dans une clinique oculaire si possible.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

Effets : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

Pas de données supplémentaires disponibles.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Le produit lui-même ne brûle pas.

Moyens d'extinction inappropriés

: Pas d'information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie

: Forme des couches glissantes/grasses avec l'eau.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le

: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Porter un vêtement de protection adéquat (combinaison feu complète de protection)

Autres informations : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir à distance les personnes non protégées. Éviter la formation de poussière. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières. Équipement de protection individuel, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

: Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Éviter la pénétration dans le sous-sol.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

: Utiliser un équipement de manutention mécanique. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Autres informations : Risque de glissade si le produit est déversé. Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

7. Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger

: Conserver le récipient bien fermé. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé.

Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

: Conserver dans un endroit avec un sol résistant aux alcalis.

Conserver dans le conteneur d'origine.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

: Ce produit n'est pas inflammable. Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

: Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Le produit est hygroscopique.

Précautions pour le stockage en commun

: Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas entreposer avec des acides ou des sels d'ammonium.

Matières à éviter: Peroxydes organiques

Classe de stockage (Allemagne)

: 8B: Substances corrosives non combustibles

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Pas d'information disponible.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Autres valeurs limites d'exposition professionnelle**

Base réglementaire : France. Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (VLEP)

Source réglementaire : INRS (FR)

Type de valeur : Valeur Moyenne d'Exposition à court terme (VME):

Valeur : 2 mg/m³

Remarques : limites indicatives (VL)

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique**

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé.

Équipement de protection individuelle*Protection respiratoire*

Conseils : Nécessaire en cas d'occurrence de poussière

Type de Filtre recommandé:

Filtre à particules:P2

Filtre à particules:P3

Protection des mains

Conseils : La matière des gants doit être imperméable et résistante envers le produit / la préparation

Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Les matières suivantes sont convenables:

Caoutchouc de fluor

Polyisoprène

Caoutchouc naturel caoutchouc butyle

Le temps de pénétration exact peut être connu par le producteur des gants et doit être respecté

Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.

Protection des yeux

Conseils : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du corps

Conseils : vêtements étanches

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Éviter la pénétration dans le sous-sol.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme : solide

Couleur : blanc

Odeur : inodore

Seuil olfactif : pas d'information

PH : > 14 à 100 g/l à 20 °C

Point de congélation : env. 319 - 322 °C

Point d'ébullition : 1.390 °C

Point d'éclair : non applicable

Taux d'évaporation : pas d'information

Limite d'explosivité, supérieure : pas d'information.

Limite d'explosivité, inférieure : pas d'information

Pression de vapeur : env. 3,5 hPa 800 °C

Densité de vapeur relative : pas d'information

Densité : env. 2,13 g/cm³ 20 °C

Hydrosolubilité : env. 1.090 - 1.260 g/l 20 °C

Coefficient de partage: n-octanol/eau : pas d'information.

Température d'inflammation : pas d'information.

Viscosité, cinématique : pas d'information

Propriétés explosives : pas d'information

Propriétés comburantes : pas d'information

9.2 Autres informations

Pas de données supplémentaires disponibles.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Conseils : Pas d'information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Conseils : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Pas de données supplémentaires disponibles.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réactions aux métaux non précieux (aluminium, zinc) par dégagement d'hydrogène. Réagit exo thermiquement avec l'eau. Réagit exo thermiquement avec les acides.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

Le produit est hygroscopique.

Décomposition thermique :

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Matières à éviter:
Acides/Métaux légers/Eau/Alcools

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : donnée non disponible

11. Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë****Oral(e)**

Type de valeur : DL50 Valeur : 325 mg/kg

Espèce : rat

Inhalation

Remarques : L'inhalation peut causer la douleur en système respiratoire, étternement, toux et difficulté dans la respiration. Risque pour l'oedème pulmonaire par concentration élevée.

Irritation**Peau**

Espèce : lapin

Résultat : Très corrosif

Yeux

Espèce : lapin

Résultat : Très corrosif

Remarques : Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation

Remarques : Le test du patch sur des volontaires humains n'a pas révélé de propriétés sensibilisantes.

Autres informations

Autres informations toxicologiques

: Toutes les valeurs relatives à la toxicité aiguë se réfèrent aux substances pures.

12. Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité aiguë****Poisson**

Espèce : Gambusia affinis Durée d'exposition : 96 h Type de valeur : CL50 Valeur : 125 mg/l

Espèce : Poecilia reticulata

Durée d'exposition : 24 h Type de valeur : CL50 Valeur : 145 mg/l

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.

Genre : Daphnia magna Durée d'exposition : 24 h Type de valeur : CE50 Valeur : 76 mg/l

Bactérie

Espèce : Photobacterium phosphoreum Durée d'exposition : 15 min Type de valeur : CE50 Valeur : 22 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité**Persistance et dégradabilité****Persistance**

Remarques : donnée non disponible

Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

Remarques : Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Bioaccumulation**

Remarques : Ne montre pas de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol**Mobilité**

Remarques : donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Remarques : Pas d'information disponible.

12.6. Autres effets néfastes**Information écologique supplémentaire**

Remarques : Effets nocifs sur les organismes aquatiques par déplacement de la valeur du pH.

Généralement une neutralisation est nécessaire avant le déversement des eaux usées dans les stations d'épuration. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

13. Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise.

Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets.

Emballages contaminés : Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.

Numéro européen d'élimination des déchets

: Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution. Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

14. Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU 1823****14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

ADR : HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE

RID : HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE

IMDG : SODIUM HYDROXIDE, SOLID

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR-Classe 8

(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger; Code de restriction en tunnels)

8; C6; 80; (E)

RID-Classe 8

(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger)

8; C6; 80

IMDG-Classe 8

(Étiquettes; No EMS)

8; F-A, S-B

14.4. Groupe d'emballage

ADR: II RID: II IMDG: II

14.5. Dangers pour l'environnement

Étiquetage selon 5.2.1.8 ADR : non

Étiquetage selon 5.2.1.8 RID : non

Étiquetage selon 5.2.1.6.3 IMDG : non

Classification comme dangereux pour l'environnement selon 2.9.3 IMDG. : Non

Classifié "P" selon 2.10 IMDG : non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Note : non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

IMDG : Non applicable

15. Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Réglementation relative aux installations classées : NC

Hydroxyde de sodium:

Source réglementaire Notification Numéro de notification

AICS OUI

DSL OUI
INV (CN) OUI
ENCS (JP) OUI (1)-410
ISHL (JP) OUI (1)-410
TSCA OUI
EINECS OUI 215-185-5
KECI (KR) OUI 97-1-136
KECI (KR) OUI KE-31487
PICCS (PH) OUI

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

A ce jour nos fournisseurs n'ont pas mis d'information à notre disposition sur ce point.

16. Autres informations**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3.**

R35 Provoque de graves brûlures.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Autres informations

Autres informations : Réservé aux utilisateurs professionnels. Attention – Eviter l'exposition - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.